

Histoire des panneaux Michelin

Sur le modèle des Anglais, André Michelin met en place une première signalétique, inédite en France.

André Michelin se montre comme un véritable pionnier de la signalisation routière dans laquelle il intervient dès 1908.

A son initiative en 1910 apparaissent les plaques à deux faces placées à l'entrée des agglomérations ou l'on pouvait lire des inscriptions de sécurité telles que :



« **Veillez ralentir** » et à la sortie « **Merci** ». Elles indiquaient le nom des localités, la désignation et le numéro des routes. Sur le panneau figurait le nom du sponsor « Michelin ».

Ce sont ainsi 30 000 plaques émaillées entre 1911 et 1914 qui seront offertes et posées gratuitement dans les municipalités de France.



La Borne d'angle Michelin

Au lendemain de la première guerre mondiale, André Michelin entreprend l'étude d'un appareil de signalisation qui regrouperait sur un seul support toutes les informations nécessaires au bon cheminement de l'automobiliste.

Pour le panneau indicateur, André Michelin eut l'idée d'utiliser des plaques de lave émaillée (émaillage de la pierre de Volvic dite « lave de Volvic »), plus résistantes et inoxydables et pour le support massif, du béton armé.

La borne d'angle naît ainsi en 1918, mais ce n'est qu'en 1928 et après quatre prototypes différents qu'elle prendra sa forme définitive constituée d'un pied plus large au sol et plus fin dans le support du cube de signalisation.



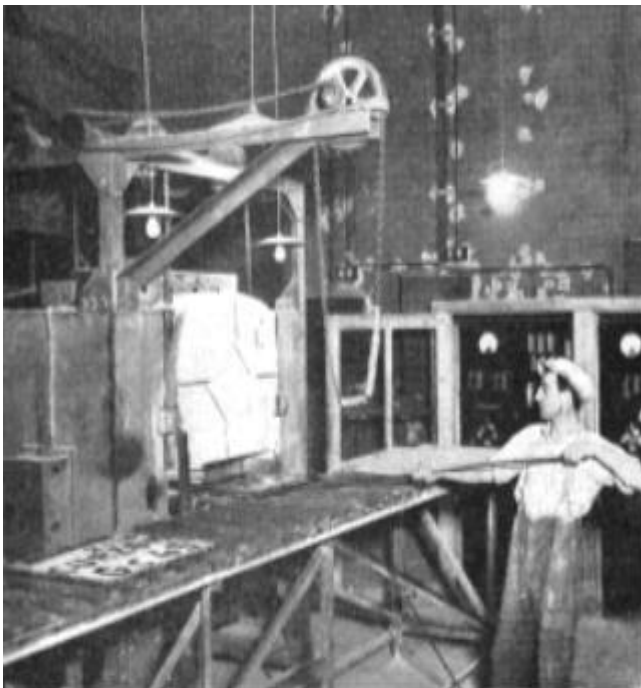
En 1931 l'emploi de ce signal est officiellement approuvé. En plus des bornes d'angles, Michelin produit et installe jusqu'en 1939 des « poteaux », « murs » et « panneaux muraux » de signalisation, auxquels s'ajoutent quelques panneaux de Danger et de Priorité.

Une instruction générale voit le jour en 1946 sur la signalisation routière. Celle-ci annule toutes les instructions antérieures et impose l'homogénéité et la cohérence. Les dons et les mentions publicitaires ne sont plus acceptés.

Cependant la production de bornes continue et sont essentiellement installées en campagne. Elles se distinguent de celles des années 1930 par l'absence de bandeau publicitaire et de la couleur crème de l'émail.

Les bornes Michelin sont produites jusqu'en 1971.

Elles ont donc été fabriquées et installées le long de nos routes pendant plus de 40 ans.



Cuisson de l'émail au four électrique



Emaillage des plaques de lave

Borne Michelin de Brousse



En juin 2017, une initiative collective naît et un chantier participatif s'organise. Quelques membres de l'association « Brousse et son Histoire » avident de mémoire et de sauvegarde du patrimoine se mettent à l'ouvrage pour sauver, rénover et rafraîchir la Borne Michelin proche du « borne-out ». Elle est située dans le bourg de Brousse et indique les directions de St Germain l'Herm, de Condat-les-Montboissier et celle de la N 496 axe aujourd'hui nommé D 996 avec leur distance kilométrique respective.

Expression : faire 100 bornes ; une borne signifie en argot un kilomètre.

Témoignage d'une époque, rapport direct à l'automobile et à notre territoire, l'ensemble des bornes Michelin constitue un patrimoine ne faisant l'objet d'aucune protection réglementaire, ce qui justifie son appartenance aux éléments dits du « petit patrimoine ».



Première tâche, la prise des différentes cotes. Soutenu par un professionnel de la rénovation des Monuments d'Art, la partie cubique de la borne de Brousse est retirée, démontée, poncée et nettoyée.



Pendant ce même temps coffrage, coulage de béton à l'identique afin de pouvoir à nouveau accueillir les plaques de signalisation de lave émaillée.



Nettoyage, ponçage et collage des plaques émaillées conservées dans leur état.

Le printemps 2018 est là et l'équipe continue le travail, la borne Michelin retrouve les couleurs de sa jeunesse.

Scellement de la partie cubique ainsi que de celle du chapeau, puis séance peinture pour la belle.



Inauguration de la Borne Michelin rénovée le dimanche 08 juillet 2018 à 11h45 à l'occasion de la fête patronale de Brousse.



La borne Michelin située dans le bourg est datée du 10 janvier 1935.

Aujourd'hui, elle est prête à braver une nouvelle fois les épreuves du temps.

La couleur du bandeau varie en fonction de la catégorie de l'axe indiqué :

« VO » chemin vicinal ordinaire : bandeau blanc.

« Ic » chemin d'intérêt commun : bandeau vert. *(C'est nous : Ic 58)*

« Gc » chemin de grande communication : bandeau bleu foncé ou orange.

« D » route départementale : bandeau orange.

« N » route nationale : bandeau rouge.

Les plaques murales de Brousse



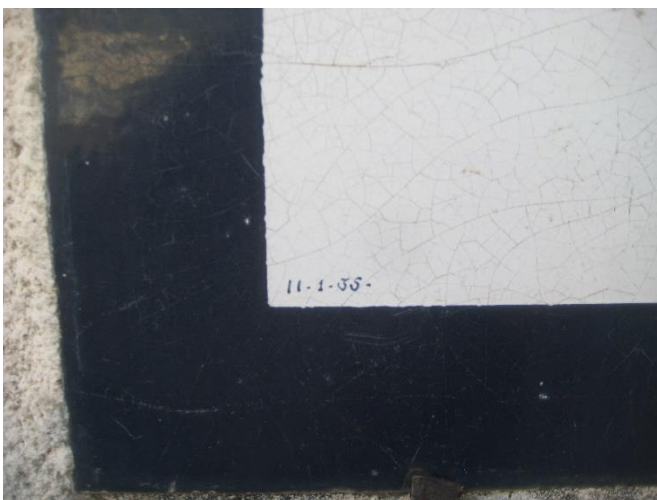
Trois plaques murales Michelin se trouvent à Brousse au lieu-dit « Montboissier » datées au 11 janvier 1935.

Les plaques murales, dites « plaques Michelin », sont tout aussi connues que les bornes d'angle et encore très répandues. On les trouve dans les agglomérations, là où l'emploi d'une borne n'était pas adapté. Bien sûr certaines ont été installées en campagne lorsqu'un mur providentiel en permettait la pose

Les premiers exemplaires sont apparus à la fin des années 1920. Les millésimes de 1930 et 1931 se caractérisent par leurs coins biseautés. L'épaisseur du listel bleu foncé varie en fonction des années de production. D'abord épais et recouvrant une grosse surface de la plaque, il s'affine avec les années.



Comme les bornes d'angle, la production des plaques murales par Michelin a cessé après la parution de l'instruction de 1946.



Exemple de datation et d'inscription manuscrites de l'émail que l'on retrouve sur la majorité des panneaux Michelin jusqu'en 1971.

En se promenant sur nos axes routiers de proximité nous pouvons trouver des plaques Michelin indiquant la direction de notre commune.



Plaques à Saint-Jean des Ollières indiquant la direction de notre commune.

Les participants : Marion, Jérôme Grosgrain, Laurent Boissier, René Aujardias, Antoine, Marilyn, Jean-Michel Echalié, Alexis Fontenette, Dominique Fayolle.

Un grand merci pour tous les dons sans quoi la réalisation de ce chantier n'aurait pu voir le jour (savoir-faire, patience, ciment, sable, divers disques de découpe et de ponçage, colle, peinture...).

Crédits photos, sources web : « CFPPHR » Commission Française pour la Protection du Patrimoine Historique et Rural, « Route Nostalgie », « Panneaux en béton », « Michelin », « Echalié ».